



## Appel à projets communal - Relations Internationales 2026

### Obtention des subsides sous réserve d' approbation des budgets 2026

#### Objectifs

La commune d'Anderlecht soutient les opérateurs du réseau associatif local de la Coopération et de la Solidarité .

Les demandes ont pour objet les actions suivantes :

- La participation active à une journée de promotion « Vivre en paix et solidaire à Anderlecht »
- Des actions de soutien en faveur de la Palestine (Evènements ,animations culturelles et de sensibilisation , création artistique , projection de films, débats ...)

#### Bénéficiaires

Les opérateurs anderlechtois du domaine de la solidarité internationale (Asbl )

#### Montant du subside

Entre 0 et 2.500 EUR, ou 2.500 EUR max.

#### Attribution du subside

Les dossiers complets seront examinés par un jury composé du directeur du département Vie locale, du responsable de la division, de la coordinatrice Ri, du responsable de la cellule CAF .

Les actions devront répondre aux deux axes proposés et doivent être réalisées entre le 01.01.2026 et le 31.12.2026 et se dérouler sur la commune d' Anderlecht .



## Conditions d'éligibilité

- Les demandes se font via le formulaire ci annexé .
- Le projet doit impliquer activement les habitants, associations ,collectifs ...
- Il doit favoriser la participation, l'inclusion et le dialogue.
- Il doit mettre en avant la maîtrise et l' expertise professionnelle du partenaire
- Une attention particulière sera accordée aux projets co-construits et participatifs.

## Promotion / communication

- L' opérateur s' engage à faire apparaître sur l' ensemble des supports de communication le logo de la commune et à promotionner l' ensemble des actions collectives vers son réseau.

## A joindre à votre formulaire (pour les ASBL)

- le bilan financier 2025
- le rapport d'activité/bilan moral de 2025
- les derniers statuts actualisés
- l'attestation bancaire (reprenant le numéro de compte bancaire de l'ASBL et le nom de l'ASBL ou de la personne responsable)

Pour simplifier le travail de lecture et d'analyse des documents par les membres du jury et du Collège communal, nous vous demandons de transformer tous vos documents (word, excel, libre office, pages...) en PDF. D'avance merci.

**Remarque :** selon le nouveau règlement communal de subsides (en annexe), le paiement des subsides (de moins de 2.500€) ne sera fait qu'après remise et l'analyse des pièces justificatives des dépenses (financement à posteriori des activités) par la cellule relations internationales et partenariats .



## Dépenses éligibles et pièces justificatives

Dépenses éligibles	Explications	Pièces justificatives
<b>Communication</b>	Frais de : réalisation, impression, publication, distribution, ...	Preuve de paiement + facture
<b>Administratifs</b>	Petit matériel, fournitures de bureau, photocopies,	Preuve paiement + factures, tickets
<b>Déplacement</b>	Location véhicule, déplacement en transport public ou autre (dans le cadre de l'activité)	Preuve paiement + facture/carte
<b>Fournitures d'atelier, matériel pédagogique</b>	Achat de matériel pédagogique, de fournitures d'atelier pour le projet	Preuve paiement + factures
<b>Prestations artistiques</b>	Rémunération des artistes et prestations artistiques, location et achat de film	Preuve paiement + factures/tickets caisse/billets d'entrée
<b>Achat de nourriture</b>	Maximum 10 % du subside	Preuve paiement + factures/tickets caisse/billets d'entrée

## Dépôt de la demande de subvention

La date limite de dépôt d'une demande est le 15/03/2026 .

Les demandes se font par le biais du formulaire qui se trouve sur le site internet de la Commune d'Anderlecht ([www.anderlecht.be](http://www.anderlecht.be)) et/ou est disponible par mail :

[solidariteinternationale@anderlecht.brussels](mailto:solidariteinternationale@anderlecht.brussels), en précisant dans l'objet du mail: "Appel à Projet: Solidarité Internationale".

Personne de contact : Cortvriend Marie

0490/14.29.39

**Coordonnées :**

Nom de l'ASBL (abréviation) : .....

Nom complet de l'association : .....

Adresse : .....

Email : ..... Tel : ..... GSM : .....

Personne responsable de l'organisation (nom et prénom) : .....

Personne responsable du projet (si différent) : .....

Compte bancaire : .....

Nom du titulaire du compte bancaire (si pas au nom de l'ASBL):.....

Courte description de votre organisation :

**1. Votre projet**

- La participation active à une journée de promotion « Vivre en paix et solidaire à Anderlecht »
- Des actions de soutien en faveur de la Palestine (Evènements ,animations culturelles et de sensibilisation , création artistique , projection de films, débats ...)

Titre du projet : .....

Courte description du projet qui est l'objet de cette demande de subsides :



Quels sont les objectifs de votre projet ?

Quel est votre public cible ?

Le projet est-il organisé en collaboration avec d'autres instances (écoles, associations, ONG, centres culturels, ...) :

Résultats et impacts attendus à long terme :

Votre projet se déroule-t-il sur l'espace public ? Oui / Non



## 2. Exécution du projet

### Description détaillée du projet

Type d'activité : .....

Public cible : .....

### Dans le cadre d'un événement :

Date de l'opération : .....

Durée : .....

Lieu : .....

Nombre de participants : .....

De quelle manière le contenu est-il transmis ? (par ex : exposition, formation, journée thématique, colloque, distribution d'un dépliant, jeu de questions réponses, articles, ...)

Comment allez-vous toucher votre public ? De quelle manière votre activité sera-t-elle annoncée ?



Différentes phases/timing du projet en exécution :

- 
- 
- 
- 

Dans quelle mesure le projet prévoit-il un volet de sensibilisation à destination de la population anderlechtoise ?

### **3. Financement du projet**

Comment le projet est-il financé dans sa totalité ?

	<b>Montant</b>
Subsides communaux (mentionner tous les subsides demandés ou accordés par les communes, dont la demande pour cet appel à projet SI)	
Moyens / cofinancement	

De quelle manière utiliseriez-vous les subsides de cet appel à projet pour ce projet ?

Dépenses éligibles	Explications	Pièces justificatives



TOTAL		

Outre un soutien financier, souhaitez-vous un soutien logistique de la part du service Relations Internationales ? Et si oui, de quel type de soutien logistique auriez-vous besoin ?

Avez-vous reçu des aides financières communales en 2022-2023-2024 ( par ex. vie associative, relations internationale, sports, autres...) ? Et si oui, lesquelles et pour quels montants ?

4. Lien avec la solidarité internationale, objectifs de développement durable<sup>1</sup>, commerce équitable, droits de l'homme, ...

Votre projet s'insère-t-il dans une campagne plus large ? (par ex. semaine du commerce équitable, campagne CNCD/11.11.11, journée internationale de l'eau, etc.)

Votre projet a-t-il une dimension économique / équitable ? Si oui, laquelle :

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>



Votre projet a-t-il une dimension interculturelle / intergénérationnelle, participative, ... ?

Si oui, laquelle :

Dans quelle mesure est-ce un projet innovant pour votre organisation ?

De quelle manière votre projet peut-il être bénéfique pour d'autres acteurs anderlechtois ?

##### 5. Evaluation de votre projet

Comment allez-vous évaluer les résultats et impacts attendus de votre projet ?



---

Nom, organisation

Signature

Veuillez renvoyer, en format PDF, ce formulaire complété ainsi que les pièces justificatives suivantes, pour les ASBL :

- le bilan financier et le rapport d'activité/bilan moral de 2025,
- les derniers statuts actualisés,
- le PV de la dernière AG,
- l'attestation bancaire (reprenant le numéro de compte bancaire de l'ASBL et le nom de l'ASBL ou de la personne responsable).

par courrier électronique à : [solidariteinternationale@anderlecht.brussels](mailto:solidariteinternationale@anderlecht.brussels), en précisant dans l'objet du mail : “Appel à Projet: Solidarité Internationale”.

Date limite : **15/03/2026 à minuit**

Administration communale d'Anderlecht  
Cellule Relation Internationales et Partenariats  
Tel : 02/436.67.01